

FOUESNANT**Plaisanciers. Une association peut en cacher une autre**

Depuis deux ans, le petit monde maritime fouesnantais a donné le jour à un deuxième équipage, l'Association des pêcheurs plaisanciers du Pays fouesnantais (APPPF)...

Depuis deux ans, le petit monde maritime fouesnantais a donné le jour à un deuxième équipage, l'Association des pêcheurs plaisanciers du Pays fouesnantais (APPPF). Cette association, présidée par Jacques Sohier se différencie par sa dimension pluridisciplinaire et nationale. Elle est en effet affiliée à la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France. Pêche: en bateau mais aussi à pied Mais surtout, l'activité de la centaine d'adhérents de l'APPPF ne se résume pas à la pêche en bateau. Pêche à pied (coquillage) et du bord de mer (surf-casting) font également partie du quotidien du vice-président Claude Diascorn et de ses amis. «De plus, les adhérents viennent de l'ensemble des communes du Pays fouesnantais». Sans faire partie du collectif de la Baie, qui réunit

nombre d'associations de plaisanciers, l'APPPF revendique donc un large territoire. «Mais peut-être qu'un jour, nous y adhérons. L'association est encore jeune». Samedi, lors de la cérémonie des vœux, le président a rappelé ses priorités. «Il faut inculquer à chacun les bonnes manières de pêcher. Chaque membre doit respecter les réglementations concernant la pêche, la sécurité ou encore la navigation». Cours et sorties en projet De nombreuses actions sont programmées dans les semaines à venir. En particulier à Beg-Meil, siège social de l'association: cours de grément de bas de ligne, matelotage, manoeuvre de bord et pose de casiers et de filets. La vérification des matériels de sécurité est par ailleurs à l'ordre du jour. «Mais nous allons également réaliser des sorties conviviales en mer et sur terre».